

# REGIONAL MONOCHROME ET COULEUR PAPIER SAISON 2020 / 2021

LES COMMISSAIRES COULEUR PAPIER :  
**Claude BORDIER et Véronique GADIOUX**  
Email : [claudе.bordier\[at\]laposte.net](mailto:claudе.bordier[at]laposte.net)

LES COMMISSAIRES MONOCHROME :  
**Laure CANONNE et Stéphane JOLLY**  
Email: [laure.canonne\[at\]dbmail.com](mailto:laure.canonne[at]dbmail.com)

## 1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours régional est ouvert à tous les membres de l'UR18.

En cas de sélection de leurs images, les participants devront cependant être à jour de leur cotisation fédérale pour voir leurs images monter en National 2.

Nous souhaitons faire émerger de nouveaux talents et permettre aux auteurs de notre UR qui n'ont pas été sélectionnés sur des compétitions nationales par leurs clubs de pouvoir concourir.

**Afin de vivre au mieux ce moment au sein d'une compétition régionale, nous ne permettrons pas aux auteurs déjà présents en compétitions nationales de pouvoir participer aux compétitions régionales.**

Nous encourageons cependant les clubs déjà en compétitions nationales à constituer une 2ème équipe afin que chaque club puisse participer à notre régional, car c'est aussi un moyen de cohésion de notre UR.

**Une même image d'un même auteur ne pourra pas être présentée en couleur et en monochrome. Vous pourrez la présenter en IP si vous le souhaitez mais pas en papier**

Nombre de photos par clubs : illimité.

Nombre de photos par auteur : 4 photos présentées sur support carton de dimension 30cm x 40cm.

**L'attention des participants est attirée sur le fait que l'épaisseur maximale du montage réalisé sur le support carton (carton 1,5mm + photo + feuille de protection + adhésif + étiquette) ne peut dépasser 2,5mm et que la réalisation doit être soignée. Le non-respect de cette prescription entraînera l'exclusion de la photo avec l'application de la note 5.**

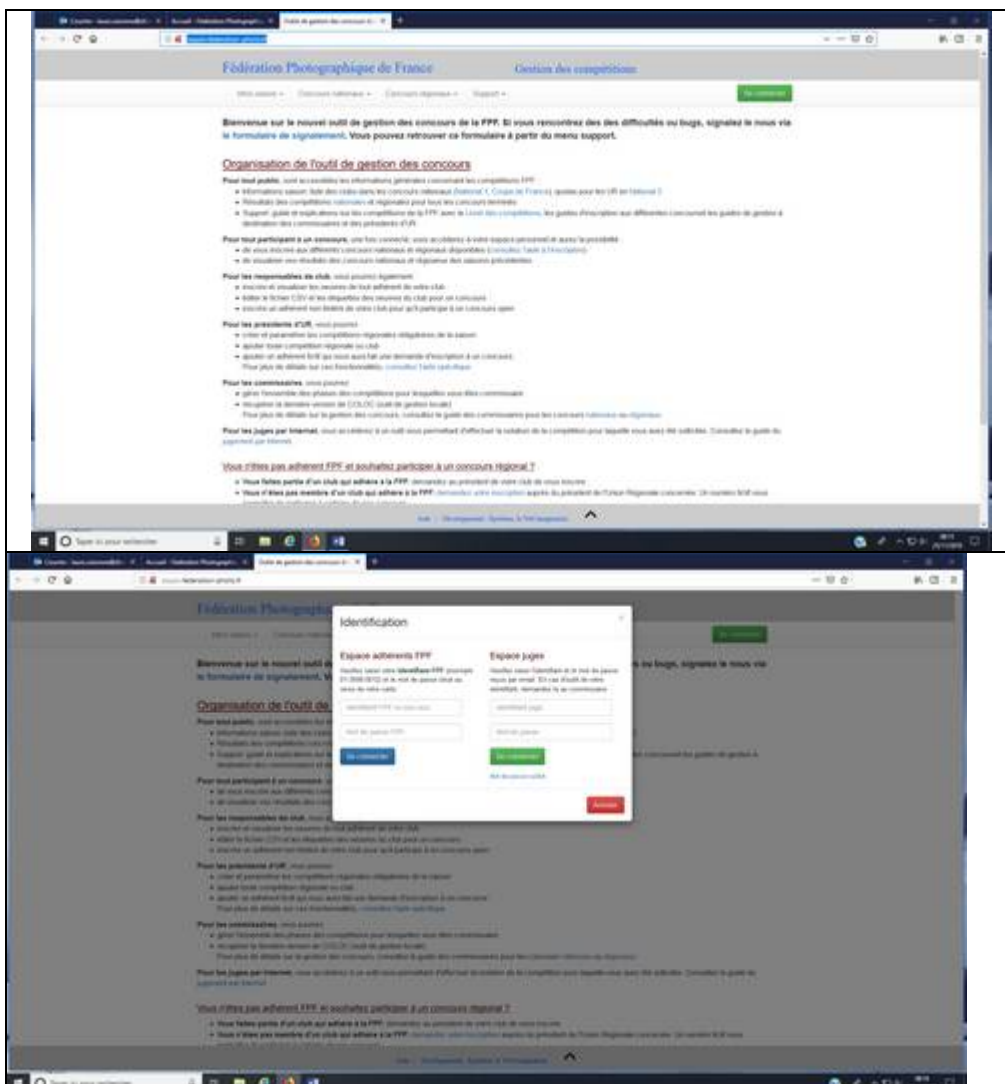
Au dos, en haut à gauche, devront figurer les renseignements correspondant au bordereau auteur, portés sur les étiquettes issues de l'outil fédéral Excel présenté plus loin.

Un exemple de montage au verso de la photo est présenté ci-après.



Sujet : libre. L'auteur prend la responsabilité des sujets présentés. Les commissaires se réservent le droit de supprimer les photos qu'ils jugent inappropriées au regard du public.

Les images devront être saisies sur le portail concours du site fédéral : <http://copain.federation-photo.fr/>



Cette fonctionnalité permet l'édition de ses propres étiquettes avec code barre. En cas de soucis, merci de prendre contact avec les commissaires. Le responsable du concours au sein du club devra impérativement joindre le fichier récapitulatif des images postées à son envoi. **Les étiquettes avec code barre seront à apposer en haut à gauche au dos des images (l'impression doit être de bonne qualité pour pouvoir être lisible le jour du concours).**

## 2. MODALITÉS DE PARTICIPATION

La même image (ou image très proche) ne peut participer la même année dans plus d'une discipline (Couleur, Monochrome, que ce soit en Papier ou en Image Projetée) qualificative pour les concours nationaux.

**Date limite de réception :**  
**Samedi 13 février 2021 à minuit**

ADRESSES D'ENVOI :

COULEUR PAPIER  
Véronique GADIOUX  
5, Square des Genets 78114 MAGNY LES HAMEAUX  
Email pour confirmer envoi : veronique.gadioux[at]sfr.fr et  
claude.bordier[at]laposte.net

MONOCHROME  
Laure CANONNE  
2, Place Rabelais 91140 VILLEBON sur YVETTE  
Email pour confirmer envoi : laure.canonne[at]dbmail.com et  
stephanejolly24[at]gmail.com

Les envois par club ne peuvent être fractionnés. Penser à prévenir le commissaire de votre envoi par email et **d'indiquer clairement sur le paquet le nom et numéro de votre club**. Merci.

**Afin d'assurer la sérénité de la séance lors de la proclamation des résultats, et de faciliter les échanges avec les juges, les images ne seront pas rendues à l'issue de la compétition, mais lors de l'assemblée générale de l'UR18 (ou lors de concours à suivre si possible)**

### 3. JUGEMENT

Date : Samedi 06 mars 2021

#### Lieu : Le Relais de la Benerie

D988 - 91470 Limours

Tel : 01 64 91 17 60

Fax : 01 64 91 57 72

<http://www.benerie.com/>

#### Coordonnées GPS

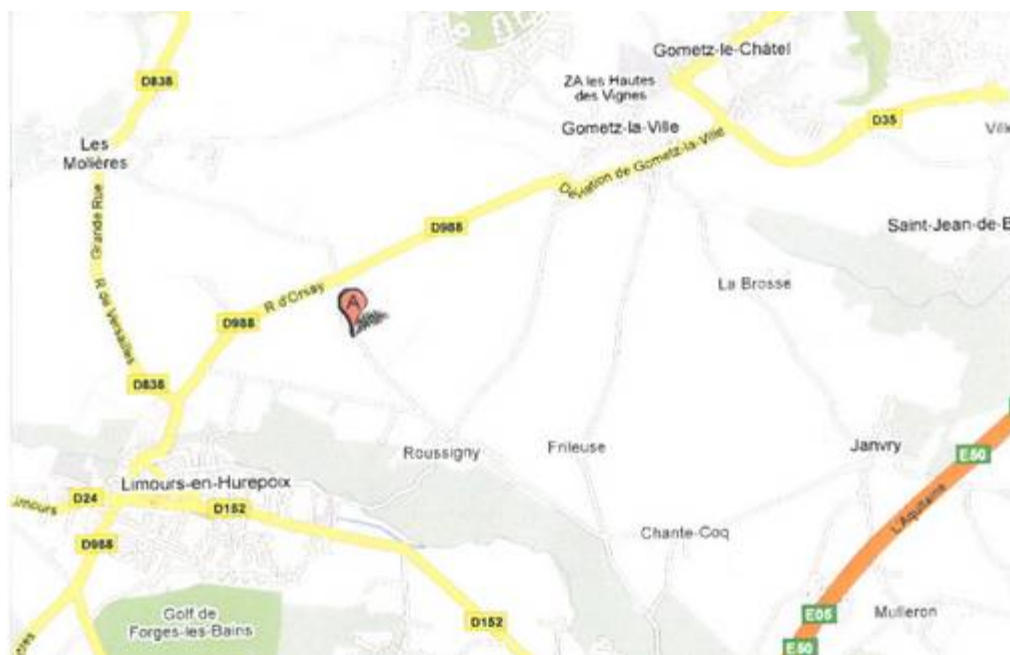
LATITUDE 48°39'24" Nord - LONGITUDE 2°05'37" Est

#### ATTENTION

**L'évolution incertaine de la pandémie de COVID sont susceptibles de modifier sans préavis et en toute dernière minute les conditions de déroulement de cette manifestation. Il convient donc de consulter régulièrement le site de l'URSIF ainsi que les mails envoyés par le Président ou les Commissaires.**

#### Moyens d'accès :

La station du RER B "La Hacquinière" est à plus de 8 km du Relais de la Benerie. Il convient donc de privilégier le covoiturage.



Les 2 régionaux papiers couleur et monochrome seront jugés le même jour.  
Composition du jury : 3 personnes par catégories, extérieures ou non à l'UR 18

Le jury se verra présenter les photos en totalité avant de les noter de 20 (meilleure note) à 6.

S'ils le souhaitent, les membres du jury pourront présenter quelques-unes de leurs œuvres.

#### **4. PALMARES**

Classement par œuvre

Classement par club : sur les 6 meilleures photos, avec un minimum de 3 auteurs par club.

Classement par auteur : sur les 3 meilleures photos.

Prix jeune (-21 ans) si nombre significatif de jeunes participant (5 photographes jeunes mini).

#### **5. SELECTION POUR LE CONCOURS NATIONAL**

Les épreuves ayant obtenu les meilleures notes seront qualifiées. En cas d'ex-æquo, Le commissaire sera souverain afin de déterminer les œuvres participant au National.

Le nombre de photos participant au concours national 2 est fixé par le Commissariat National en fonction des résultats de l'année précédente.

Le Commissariat régional informera les participants au Concours National 2 de la disponibilité et des résultats de leurs œuvres.

Les résultats, les meilleures œuvres, les coups de cœur seront mis sur le site de l'URSIF / UR18 ( <https://ursif.fr/> )

Les photos seront à la disposition des clubs à l'Assemblée Générale URSIF de Juin 2021

#### **6. GARANTIES**

Tout en prenant le plus grand soin des photos lors des manipulations et transport, les organisateurs dégagent toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration quelconque ; aucun dédommagement ne sera effectué. Toute photo ne respectant pas ce règlement sera systématiquement disqualifiée.

La participation au Concours Régional implique l'acceptation du présent règlement

#### **7. ANNEXE**

A l'occasion de cet évènement le 06 mars 2021, le repas se fera au restaurant du Relais de la Benerie à quelques mètres des salles utilisées pour le jugement. Il n'y aura donc pas à reprendre la voiture !

Afin de pouvoir faire les réservations, merci d'enregistrer votre inscription impérativement avant le 13 février 2021 sur le formulaire accessible sur le site de l'UR18 à la page des concours et à l'adresse ci-dessous :

**Sera communiqué ultérieurement**

(En cas de pb, merci de contacter Stéphane JOLLY)